



Comment candidater aux Trophées du Commerce de Proximité ?

Sont admis à concourir les commerçants de détail et prestataires de services, du Tarn-et-Garonne sédentaires ou non sédentaires, inscrits au registre du commerce et des sociétés, dont les actions présentées dans le cadre de ce challenge, auront été réalisées entre 2016 et 2018.

Pour participer au concours, retirez un dossier de candidature :

- ▶ Auprès de l'association de commerçants de votre ville
- ▶ Auprès de la FDAC au 05 63 22 26 25
- ▶ Par mail : v.bodens-martin@montauban.cci.fr
- ▶ Sur le site de la CCI :
Dossier à télécharger : www.montauban.cci.fr

Le règlement est consigné et disponible en l'étude de la Selarl Catherine LACOMBE et Florence HERVOUET, Huissiers de justice à Caussade.



FDAC 82

Fédération Départementale des Associations de Commerçants de Tarn-et-Garonne

- ✉ 53/61 Avenue Gambetta - BP 80527
82065 MONTAUBAN Cedex
- ☎ 05 63 22 26 25
- @ v.bodens-martin@montauban.cci.fr



<http://www.facebook.com/Fdac82>

SAMEDI 13 OCTOBRE 2018

20H / ESPACE BONNAÏS

→ **CAUSSADE** (82300)



Réalisation : identité visuelle - Caussade

*Commerçant :
vous êtes performant ? Faites le savoir !*

Participez aux

Trophées du Commerce de Proximité



DYNAMIQUE COMMERCIALE

INNOVATION ET E-COMMERCE

REPRISE D'ENTREPRISE

COMMERÇANT DES MARCHÉS



« **Les Trophées du Commerce de Proximité** » sont organisés par la Fédération Départementale des Associations de Commerçants du Tarn-et-Garonne (FDAC 82) et ses partenaires. Ils récompensent et valorisent les commerçants et prestataires de services qui ont mis en œuvre une démarche de développement d'entreprise particulièrement remarquable et performante dans les thématiques suivantes :



■ TROPHEE : DYNAMIQUE COMMERCIALE

Récompense les commerçants ayant mis en place une opération ayant permis le développement du chiffre d'affaires, la promotion de l'activité et de l'enseigne : concept original de produit ou prestation, service à la clientèle, réaménagement/rénovation de magasin, opération commerciale innovante...



■ TROPHEE : INNOVATION/E-COMMERCE

Valorise l'utilisation performante d'Internet dans la stratégie marketing et dans la gestion de la relation client : développement de site vitrine/marchand, présence sur les réseaux sociaux, utilisation des outils de la mobilité, gestion de sa e-réputation...



■ TROPHEE : REPRISE D'ENTREPRISE

Met en lumière le parcours d'un cédant et d'un repreneur et valorise la réussite de la reprise.



■ TROPHEE : COMMERCANT DES MARCHES

Récompense la démarche dynamique d'un commerçant qui travaille sur les marchés de plein vent.



Le jury décernera son trophée
« **Coup de Cœur** »
à l'une des entreprises candidates.

Soirée du Commerce de Proximité

SAMEDI 13 OCTOBRE / 20H

ESPACE BONNAÏS - 82300 CAUSSADE

programme

- 20h ▶ **Accueil des participants** autour d'un cocktail de bienvenue
- 20H30 ▶ **Début de la cérémonie de remise des Trophées**
Les lauréats présenteront leurs activités et témoigneront sur la mise en œuvre de leur projet
- 21H30 ▶ **Dîner spectacle**
 - Repas élaboré par l'Association des Restaurateurs de Tarn-et-Garonne et la Fédération des Vins du Haut Pays Toulousain en Tarn-et-Garonne
 - Spectacle Cabaret haut en couleurs...

Inscription à la soirée :

[40 € / par personne]

- ▶ **Contactez l'association de commerçants de votre ville**
- ▶ **Demandez le bulletin de réservation auprès de la FDAC au 05 63 22 26 25 ou par mail : v.bodens-martin@montauban.cci.fr**